



Compte Rendu du CVU de l'UL du 04 juillet 2017 par les représentants des BIATSS SNPTES

Accueil par VP CA et VP CVU.
Quorum à 14h15.
23 votants avec les procurations.

1- Informations des 2 VP

L'équipe politique est constituée. Les VP délégués seront validés par le CA du 11 juillet.
Le VP égalité Diversité sera Pascal Tisserant.

Le rapport HCERES (Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur) de l'établissement est arrivé. Il comporte quelques erreurs factuelles. La version finale sera disponible à la rentrée.

Le 19 juin, la CPU et l'AFEV (Association de la Fondation Etudiante pour la Ville) ont renouvelé leur accord cadre. Il traite de l'engagement étudiant comme source de compétence complémentaire, de la reconnaissance de l'engagement étudiant.

Les JACES 2017 placent l'UL dans le top 3 en nombre d'évènements organisés (56) Les JACES 2018 auront lieu du 3 au 05 avril.

L'exposition « magnetica » sur le site d'ARTEM est en cours dans le cadre de la programmation « escale des sciences ». C'est la 6^{ème} exposition mobile.

Le 5e rendez-vous de Science & You a eu lieu le 30 juin 2017, la prochaine édition aura lieu en 2019. Une journée était notamment organisée autour des objets et collections de l'UL.

Une réflexion est en cours au sein de l'UL autour des collections et du patrimoine de l'Université. Une cartographie de ces collections est en discussion.

La VP CVU a participé à l'AG de CEZAM. Il y a un projet de fusion avec l'inter-CE IRCOS Alsace qui pourrait donner en janvier 2018 Cezam Grand Est. L'intérêt serait entre autre l'accès à une billetterie nationale. Cela permettrait également d'avoir accès à une section voyages.

Il est prévu l'organisation le 21 octobre prochain du 1er Rallye étudiant de la métropole sur le site de Nancy. Un rapprochement est en cours entre la Transdev qui assure les transports publics nancéiens et les associations étudiantes. Cette première édition fera office de test pour savoir si ce type d'opération sera renouvelé à l'avenir.



2- CR CVU du 12 juin 2017

Le projet de compte rendu du CVU du 12 juin est **approuvé à l'unanimité**.

3- Projet d'établissement

« Contrat de site » d'une durée de 5 ans (2018-2022, vague C).

Cela concerne : l'offre de formation accréditée, les unités de recherche, les fédérations accréditées, les écoles doctorales et les trajectoires stratégiques pour 2018-2022 du site et de l'Université ainsi que les jalons et indicateurs.

Construire l'Université de Lorraine de 2022 à partir de :

- La prise en compte des résultats des évaluations HCERES (mars à juin 2017)
- Les notes stratégiques (dépôt HCERES en octobre 2016 après passage dans les conseils centraux)
- Les travaux en séminaire pour le Directoire (avril 2017)

Elaboration d'un pré-projet d'établissement qui a été diffusé début juin à toute l'UL. (Personnels, conseils centraux, Collégium, pôles, ...). Du 10 juillet à début septembre, s'ouvre la 2ème phase avec l'élaboration d'une seconde version du projet d'établissement tenant compte des différentes contributions faites par les conseils centraux et les personnels de l'UL. La 3ème phase aura lieu en septembre avec le dépôt du projet au Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le projet d'établissement présente la stratégie de l'université et sert de cadre à l'université pour la période 2018-2022. Le Ministère l'utilise pour élaborer le contrat de site qu'il nous soumet.

Il s'organise autour de 3 grands thèmes :

- Vision, ambitions, identité et valeurs
- Stratégie
- Alignement stratégique

Les axes proposés par le RSU-UL sont :

- QVT qualité de vie au travail et dans les études
- Plus-value culturelle sur nos territoires
- Engagement valorisant les démarches scientifiques
- Nouvel élan au dialogue des savoirs (ouverture et mobilité)
- Engagement solidaire dans l'Université et sur les territoires.

Vos élus s'étonnent de l'absence dans le document présenté de la mention de la richesse de la vie associative universitaire, de la notion d'ALUMNI (associations d'anciens étudiants) projet du précédent et de l'actuel mandat, de la formation des BIATSS.

La VP CA rappelle que le document reste incomplet, que les contributions individuelles ou collectives peuvent être envoyées avant le 10 juillet, et que va être réécrit le point 3.1.3 autour de la réussite étudiante en prenant en compte les points évoqués.

Pour la formation des BIATSS, cela ne relève pas de la QVT mais du CT.



4- Vie étudiante

Informations sur la labellisation et la domiciliation des associations étudiantes

135 associations ont fait la démarche, 40 sont habilitées.

Les associations qui souhaitent demander des subventions doivent respecter la Charte de labellisation mise en place.

Les associations seront également tenues à la prochaine rentrée de domicilier leur association et de faire une demande de mise à disposition des locaux auprès de l'UL.

Les associations qui ont bénéficié de subventions ont l'obligation d'envoyer un rapport d'activité chaque année, condition sine qua non d'une nouvelle demande de subvention.

Complément d'aménagements dans le statut des Régimes Spéciaux d'Etudes

Cela concerne l'ajout d'un statut pour les étudiants membres d'associations (exercice de responsabilités au sein d'une association selon le décret du 10 mai 2017.)

Vote : une abstention. Les autres POUR.

3^{ème} tranche de subventions aux associations étudiantes (Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Etudiantes - FSDIE)

Il y aura une 4^{ème} session en septembre 2017. Les demandes à cette époque de l'année portent sur des galas, des aides humanitaires et des subventions pour des formations.

Il y a deux modifications par rapport aux tableaux présentés, les manifestations n'ayant pas eu lieu ou pas selon les modalités annoncées.

Vote : une abstention. Les autres POUR.

5- Elections pour le Comité Permanent du CVU

Ce comité doit se réunir en amont du CVU (15 jours avant) pour proposer un ordre du jour ainsi que des sujets à débattre en conseil.

Il est composé de deux représentants étudiants, un représentant de la DFOIP, de la Directrice de la DVUC, du VPE et de la VP CVU.

Sont à élire :

2 représentants pour le collège des BIATSS

2 représentants pour le collège des enseignants et enseignants-chercheurs

Un premier vote porte sur l'élargissement du Comité aux 2 VP délégués.

Favorable à l'Unanimité.

Un second vote porte sur les sièges BIATSS. Les candidats sont :

- Anne Laplace-Chassard

- James Greenwood

Favorable à l'Unanimité.

Un troisième vote porte sur les sièges enseignants. Les candidats sont :

- Pierre Degott

Compte rendu syndical par les représentants BIATSS Snpptes du CVU de l'UL du 04/07/17



- Mohamed El Ganaoui

Favorable à l'Unanimité.

Un quatrième vote porte sur les sièges étudiants, il manque un suppléant. Monsieur Tolga Gul s'est présenté et a été **élu à l'unanimité**.

Les deux représentants étudiants titulaires sont Clémence Didier et Valentin Ecker-Combas, les deux suppléants sont Vincent Fagnon et Tolga Gul.

6- Elections pour le Comité Permanent SAPIN Soutien aux Associations Périphériques et Initiatives.

SAPIN soutient tout ce qui n'est pas dans le FSDIE (Fond de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes) : (ASUL, CAPS'UL, Académie Lorraine des Sciences, Université de la Culture Permanente,...

Budget 2016 = 105 110€

En 2017 = 120 000 €. Déjà 39 demandes, 31 subventionnées pour un montant de 68 300€.

Il est composé de la Directrice de la DVUC, du VPE et de la VP CVU. De Madame Huguette Delle-Vedove pour la DVUC.

Sont à élire :

2 représentants pour le collège des BIATSS

2 représentants pour le collège des enseignants et enseignants-chercheurs

2 sièges pour le collège des BIATSS

2 sièges pour le collège des enseignants et enseignants-chercheurs

Les candidats sont pour les BIATSS :

- Stéphanie Dap
- Said Sendid

Les candidats pour les enseignants sont :

- Isabelle Chevalot
- Pierre Degott

Vote unique, favorable à l'Unanimité.

Ce Comité devra notamment redéfinir ses contours d'actions. La VP CVU souhaite que les demandes formées jusqu'à la fin de l'année 2017 soient traitées en fonction des critères existants à ce jour. Il est également question de réfléchir à une nouvelle dénomination de ce Comité.

Fin du conseil à 17h

Vos élues SNPTES au CVU,
Stéphanie Dap
Anne Laplace-Chassard